

- ✓ 31 dispositifs d'aide développés par métier
au bénéfice des auteurs, des traducteurs, des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires
et des organisateurs de manifestations littéraires

- ✓ près de 300 experts répartis en 20 commissions et comités

- ✓ 3 715 demandes d'aide hors demandes de labellisations et d'agrément
431 demandes de labels et agréments : 398 librairies indépendantes de référence (LiR)
et librairies de référence (LR), 33 librairies francophones de référence (LFR)

- ✓ 2 413 aides allouées
374 labels et agréments attribués : 334 librairies indépendantes de référence (LiR),
15 librairies de référence (LR), 25 librairies francophones de référence (LFR)

- ✓ 26,3 M€ alloués au titre des aides (subventions et prêts)

- ✓ 27,4 M€ de dépenses en actions (subventions et prêts, études et grandes opérations)

- ✓ 30,8 M€ de recettes issues des deux taxes affectées,
dont 1,3 M€ de frais de gestion perçus par l'administration fiscale,
soit 29,5 M€ nets issus des deux taxes affectées en 2015, contre 34,4 M€ en 2011